



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS**  
**Registre des délibérations**  
**du Conseil communautaire**

-----  
**Séance du 17 décembre 2024**

**Date de convocation : 10 décembre 2024**

**Nombre de conseillers en exercice : 74**

**Président de séance : M. Serge SIMEON**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle Jules Mériaux du Cateau-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

**Objet : Délibération 2024/108 portant effacement de dette en raison d'une décision du tribunal 61918**

**Membres présents (55 titulaires et 2 suppléants)** : BASQUIN Alexandre, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, FONTAINE Cédric (S), LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, HERBET Yannick

**Membres excusés (5)** : LEDUC Brigitte, DAUCHET Martine, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme, GOURAUD Francis

**Membres absents (4)** : LOIGNON Laurent, HISBERGUE Antoine, HAVART Ludovic, RICHEZ Jean-Pierre

**Membres ayant donné procuration (8)** : PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, BALÉDENT Matthieu à MATON Audrey, BERANGER Agnès à COLLIN Denis, RIQUET Alain à TRIOUX COURBET Sandrine, DÉPREZ Marie-Josée à DUBUIS Bernadette, DAVOINE Matthieu à SIMEON Serge, MANESSE Joëlle à MODARELLI Joseph, JUMEAUX Stéphane à DUDANT Pierre-Henri

**Secrétaire de séance** : RICHARD Jérémy

2024/

## Délibération 2024/108 portant effacement de dette en raison d'une décision du tribunal 61918

Le service de gestion comptable a fait parvenir à la CA2C un dossier d'effacement de dettes pour un contribuable. Ce contribuable avait au profit de l'EPCI, une dette correspondant à des frais de facturation suite à une résiliation d'abonnement eau, dette d'un montant de 400 € en 2018.

Suite à la décision de la Commission de Surendettement en date du 05/02/2020, l'EPCI se trouve dans l'obligation d'effacer la dette.

*Vu la délibération 2024/042 du 15/04/2024 approuvant les crédits 2024 du budget service des eaux,*

*Vu l'état des produits irrécouvrables dressé par le comptable public,*

*Considérant la décision de la commission de surendettement en date du 05/02/2020,*

*Vu la demande de la trésorerie en date du 16/10/2024,*

*Considérant que les dispositions prises lors de l'admission en non-valeur par l'assemblée délibérante ont uniquement pour objet de faire disparaître de la comptabilité la créance irrécouvrable,*

*Considérant la nécessité d'ajuster les crédits au BP 2024,*

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide :**

**- D'approuver l'effacement de dette ci-dessous pour un montant de 400 € :**

Courrier SGC	Montant (€)	Nature
16/11/2024	400	Facturation suite résiliation

**- D'autoriser l'ouverture des crédits à l'article 6542 pour 400 € du budget service des eaux.**

<p>Le secrétaire de séance, Jérémy RICHARD</p>  <p><b>IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS</b></p> <p>Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.</p>	<p>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 19/12/2024 Publication le 19/12/2024</p> <p>Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p> 
--	---

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis

Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_108
Objet :	Délibération 2024/108 portant effacement de dette en raison d'une décision du tribunal 61918
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-17 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-200030633-20241217-2024_108-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200030633-20241217-2024_108-DE-1-1_0.xml	text/xml	910 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : D108.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20241217-2024_108-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	254.2 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 décembre 2024 à 08h28min17s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 décembre 2024 à 08h28min17s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 décembre 2024 à 08h28min18s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 décembre 2024 à 08h28min31s	Reçu par le MI le 2024-12-19